Affaire Adama Traoré : les juges d'instruction ordonnent 14 nouvelles investigations

17/07/2020 à 7h50



Affaire Adama Traoré : les juges d'instruction ordonnent 14 nouvelles investigations, un "sacré rebondissement" selon l'avocat des parties civiles

L'avocat de la famille Traoré souligne qu'il y a eu "17 demandes d'actes des juges d'instruction" depuis le rassemblement du 2 juin en soutien à la famille.

Les juges d'instruction ordonnent 14 nouvelles investigations dans l'enquête sur la mort d'Adama Traoré, jeune homme noir décédé lors d'une interpellation par des gendarmes en juillet 2016 à Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise), a appris franceinfo vendredi 17 juillet auprès de sources concordantes. Elles s'ajoutent à deux récentes demandes d'actes et une nouvelle expertise médicale confiée à des médecins belges, *"il y a donc 17 demandes d'actes des juges d'instruction"*

[…]

Des juges sensibles "à la pression médiatique"

Ces nouvelles investigations sont *"un sacré rebondissement dans l'affaire*, salue Yassine Bouzrou…

[…]

L’article dans son intégralité sur France Info